



2014
Année internationale de
l'agriculture familiale

Les marchés publics au service de l'agriculture familiale :

Analyse des contraintes et opportunités pour les producteurs et les collectivités en Wallonie

Synthèse de la table ronde entre OP du Sud et acteurs wallons
organisée par le CSA et le Cabinet du Ministre du Développement
Durable le 24 avril 2014 à Namur

Collectif Stratégies Alimentaires

Boulevard Léopold II, 184 D

1080 Bruxelles - Belgique

Tél. 02/412 06 60

secretariat@csa-be.org

Cofinancé par la Wallonie, la DGD
et la Commission européenne



LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**



1. CONTENU

1.	Contenu	2
2.	Introduction.....	3
3.	Les achats institutionnels en Wallonie : Synthèse des contributions	5
3.1	Contraintes et défis du côté des producteurs.....	5
	Une opportunité de diversification de revenus	5
	Une solution partielle aux difficultés du secteur agricole.....	5
	Des contraintes appelant à des réflexions en amont.....	5
3.2	Contraintes et défis du côté des collectivités.....	8
	Des produits de qualité pour un développement local.....	8
	Des contraintes pas insurmontables	8
	Les défis à relever	9
3.3	Synthèse des opportunités, des contraintes et des défis à relever	9
4.	Les achats institutionnels en Wallonie : compte-rendu de la table ronde	10
	APAQ-W : pour une mise en relation directe des producteurs et des collectivités.....	10
	Département du développement durable de la Région Wallonne : vers une modification des comportements alimentaires.....	11
	IPES Ath : de la bonne volonté de la part des responsables d'achats.....	12
	BIO FORUM : l'accent mis sur les produits issus de l'agriculture biologique.....	13
	RAWAD : Une alimentation durable, quels enjeux et quels acteurs ?	14
	Magasin D'ICI ou la centralisation des produits de proximité	14
	L'Union des Agricultrices Wallonnes et la défense de l'agriculture familiale	15
5.	Conclusions.....	16
	Annexe 1. Alliances emploi environnement : présentation des projets de 3 OP du Sud.....	17
	Expérience de la CAPAD au Burundi - Annick Sezibera, Secrétaire générale de la CAPAD.....	17
	Opération pilote de fourniture de pains composés aux cantines scolaires de la ville de Dakar - Hamet Aly Sow, chargé de programme ASPRODEB	18
	Expérience de PAKISAMA aux Philippines - Raoul Socrates, Coordinateur national de Pakisama.	18
	Annexe 2. Liste des participants.....	20

2. INTRODUCTION

Le **24 avril 2014**, une table-ronde sur le thème des **marchés publics** a été organisée par le CSA et le cabinet du Ministre du Développement Durable, dans le cadre du programme « *Echanges d'expériences et plaidoyer sur l'implication des OP dans les programmes publics générateurs d'activités économiques à orientation emplois-environnement* » financé par la Wallonie (voir encadré ci-dessous). Cette table-ronde faisait suite à un séminaire agricole international sur la thématique des **achats institutionnels** organisé le 23 avril 2014 par le CSA, dans le cadre du même programme (les présentations et le compte-rendu de ce séminaire sont disponibles sur le site web du CSA¹).

La table-ronde avait pour objectif d'approfondir cette thématique en échangeant sur l'expérience wallonne. Il s'agissait en particulier, partant du cas wallon, de se questionner sur l'opportunité de développer des marchés institutionnels entre collectivités et agriculteurs familiaux. Les contraintes et les possibilités au niveau de l'offre et de la demande (en termes de regroupement de l'offre, critères de qualité, stabilité, prix, adaptation des menus, ...) ont été discutées, ainsi que les initiatives et projets politiques mis en place pour dépasser ces contraintes.

La table-ronde a réuni 15 représentants d'OP du Sénégal, Burundi, RDC, Indonésie, Philippines, Cambodge, Brésil et des acteurs wallons (l'UAW, l'APAQ-W, le Département wallon du Développement durable, l'IEW, Bioforum, l'IPES Ath) ainsi que les organisateurs, le Cabinet du Ministre wallon du Développement Durable et le CSA (liste de participants en pièce jointe). Elle a été précédée par deux visites : celle de la coopérative de l'Yerne et du Magasin d'Ici.

Ce compte-rendu fournit une analyse des contraintes et des opportunités rencontrées par les producteurs et les collectivités en Wallonie pour mettre en place des contrats institutionnels. Il synthétise également les informations échangées concernant l'expérience wallonne, tout en fournissant un éclairage Sud sur base des témoignages apportés durant la journée.

Présentation du programme « Echanges d'expériences et plaidoyer sur l'implication des OP dans les programmes publics générateurs d'activités économiques à orientation emplois-environnement »

Ce programme (2013-2015) vise l'échange et la promotion de bonnes pratiques en matière d'implication des organisations agricoles dans les programmes publics générateurs d'activités économiques à orientation emploi-environnement. L'orientation emploi-environnement consiste à faire de la préservation de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles une opportunité de développement économique et d'intégration sociale. Le programme se focalise en particulier sur la thématique des achats institutionnels, soit les achats alimentaires réalisés par les institutions publiques ou internationales. Il s'agit d'échanger les expériences et de capitaliser les bonnes pratiques en termes d'implication des OP dans les processus de marchés publics, ainsi que de faciliter la concertation des OP avec les pouvoirs publics à différents niveaux (local, national, régional) afin de promouvoir l'implication des OP dans les programmes d'achats institutionnels.

¹ http://www.csa-be.org/?page=seminaire&id_rubrique=12&id_mot=199

Le programme est mené dans trois pays par des organisations impliquées dans des processus d'achats institutionnels : la CAPAD au Burundi, le CNCR (via son bras technique l'ASPRODEB) au Sénégal et PAKISAMA aux Philippines (avec l'implication au niveau régional de l'organisation AFA). Les projets menés par ces organisations sont présentés en annexe. Par ailleurs, des échanges seront également organisés au niveau régional : Afrique des Grands Lacs, Afrique de l'Ouest et Asie du Sud-Est. Le CSA a pour sa part le rôle de coordination générale du programme.

3. LES ACHATS INSTITUTIONNELS EN WALLONIE : SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS

3.1 Contraintes et défis du côté des producteurs

Une opportunité de diversification de revenus

Les achats publics (écoles, hôpitaux, administration,...) en Région wallonne représentent une opportunité de débouchés pour les agriculteurs wallons et donc une source de revenu supplémentaire (avec moins d'intermédiaires) ou alternative (diversification des activités agricoles s'ils s'orientent, par exemple, vers la transformation de produits agricoles).

Une reconnaissance sociétale

Pour les agriculteurs familiaux, approvisionner les collectivités est une opportunité pour valoriser plus directement leur production et de se rapprocher des consommateurs en réduisant le nombre d'intermédiaires. Cela permet de recréer un lien entre l'amont et l'aval des filières alimentaires, entre la « fourche » et la « fourchette », et d'œuvrer à une meilleure reconnaissance sociétale de la profession agricole et de son travail.

Une solution partielle aux difficultés du secteur agricole

Ces ventes directes aux écoles, hôpitaux ou administrations, même si elles peuvent contribuer à diversifier et à améliorer le revenu des exploitants agricoles, ne peuvent cependant pas à elles seules, régler l'ensemble des difficultés auxquelles ils font face puisque déjà certaines spéculations ne peuvent faire l'objet d'achats publics. Si des spéculations telles que les produits maraîchers peuvent pénétrer ce segment de marché, d'autres spéculations sont exclues de facto de par leur nature qui nécessitent une transformation « industrielle » hors de portée de la plupart des producteurs agricoles, à l'instar de la majorité des grandes spéculations dominantes en Région wallonne telles que le froment, la betterave et le maïs.

Des contraintes appelant à des réflexions en amont

Des prix pas toujours rémunérateurs liés aux budgets et à la quasi exclusivité de certains circuits de distribution

L'enjeu majeur des achats institutionnels pour les agriculteurs est bien entendu de pouvoir vendre leurs produits à un prix permettant de couvrir les coûts de production et d'en tirer un revenu. Cette question du prix est centrale puisque les collectivités doivent bien souvent fournir des repas en grandes quantités à un prix réduit. Cette pression sur les prix est accentuée par la concurrence exercée par les grands groupes de distribution qui ont des contrats avec les collectivités.

Des cahiers des charges parfois contraignants et souvent méconnus avec des règles sanitaires strictes

Les cahiers de charges peuvent être assez variables en termes de quantités avec une exigence de qualité constante et un respect de règles sanitaires strictes. Si la demande est importante, cela peut entraîner des difficultés pour les producteurs agricoles qui sont parfois soumis à certains aléas

(d'ordre climatique par exemple) et ne sont dès lors pas en mesure de répondre à la demande. La demande de quantités stables à qualité constante est par exemple un problème pour certaines spéculations saisonnières, comme les fruits et légumes. Ceci est un frein à l'adhésion des producteurs agricoles et ce, d'autant plus qu'ils ont, de manière générale, une méconnaissance importante des marchés publics.

Une demande pouvant varier au cours de l'année

Si les agriculteurs peuvent éprouver des difficultés à approvisionner les collectivités de manière stable, certaines de ces dernières ont des demandes qui peuvent varier en termes de quantités tout au long de l'année. Cela est par exemple le cas pour les écoles dont les demandes au cours des vacances scolaires sont réduites, ce qui provoque des difficultés pour les producteurs afin d'écouler leurs produits au cours de cette période.

Des investissements matériels et immatériels parfois importants

Certaines spéculations nécessitent une transformation et un conditionnement in situ à l'instar du lait (pour être valorisé, par exemple, sous forme de yaourt ou de crème glacée). Des investissements en matériel et également des connaissances techniques sont donc indispensables pour ces produits agricoles afin de pouvoir répondre à la demande des collectivités. De même, des investissements au niveau de la logistique sont souvent nécessaires pour assurer la livraison des produits. Cette logistique à organiser pour la livraison, parfois quotidienne, peut se révéler complexe, nécessiter un temps de travail important et se heurter à la quasi exclusivité de certains circuits de distribution.

Des risques liés à la réduction possible du nombre d'acheteurs

En cas de demandes importantes de la part des collectivités, les agriculteurs peuvent réduire le nombre de leurs débouchés et d'acheteurs. Ils courent ainsi un risque en accroissant la dépendance face à une collectivité qui peut parfois elle-même rencontrer des difficultés financières.

Les défis à relever

Renforcer les capacités et les infrastructures

Ces différentes contraintes doivent faire l'objet de réflexions en amont afin de les transformer en défis et pouvoir ainsi adhérer aux marchés publics. Ce processus afin passe inévitablement par :

- un renforcement des capacités : cette opportunité que représentent les demandes des collectivités nécessitent une série de compétences nouvelles en termes de connaissance des marchés publics mais également de transformation, de commercialisation et de logistique, qui sont pour la plupart inconnues des producteurs agricoles.
- un développement d'infrastructures in situ : des investissements sont nécessaires en termes de collecte, transformation, conditionnement et logistique, notamment sur le site d'exploitation.

Miser sur les groupements de producteurs

Une réponse à certains de ces défis, tels que les bas prix et la négociation des cahiers des charges, est le groupement des producteurs en coopératives, qui permettent notamment la négociation collective des contrats pour les producteurs, une continuité de l'approvisionnement, la réduction du

nombre d'interlocuteurs pour les collectivités. Toutefois, le nombre actuel de coopératives en Wallonie est, pour diverses raisons, encore très réduit.

Impliquer les autorités publiques

Aucune initiative concernant les achats publics ne peut être menée à bien sans l'aval et le soutien des autorités publiques, notamment en termes de simplification et de limitation des formalités.

La planification de la demande est également une des attentes à laquelle les autorités publiques peuvent apporter une réponse. A titre d'exemple, une initiative a récemment été lancée par le Ministre wallon de l'agriculture à travers l'APAQ-W afin de favoriser la passation de contrats entre les collectivités et les producteurs wallons. Il s'agit d'une interface sécurisée sur le web, le « Clic local » (www.lecllocal.be), qui met en relation la demande des collectivités avec l'offre des producteurs et qui simplifie les procédures administratives. Le système est dans sa phase pilote et il est donc trop tôt pour l'évaluer, mais l'intérêt de part et d'autre pour ce nouvel outil est grand. L'objectif est, à terme, d'étendre le système, tant sur le plan des produits concernés que sur le plan géographique.

3.2 Contraintes et défis du côté des collectivités

Des produits de qualité pour un développement local

Les collectivités ont également dans leur attribution une mission de service public. En achetant directement des produits aux agriculteurs locaux, les collectivités ont la certitude de proposer à la consommation des produits frais de qualité. En outre, elles contribuent à favoriser le développement d'un tissu économique local dans lesquelles elles sont actives. Elles ont également une mission d'éducation en proposant à leurs « consommateurs » des produits locaux et de les inciter à recréer le lien avec les producteurs de leur région.

Des contraintes pas insurmontables

Des prix élevés

A l'instar de producteurs, le prix reste l'enjeu principal. Dans le contexte actuel, les collectivités ont des budgets de plus en plus restreints et sont dans l'obligation de réduire leurs coûts alors que les prix pour les produits locaux sont parfois plus élevés que ceux pratiqués par le commerce de gros et la grande distribution.

Une disponibilité variable et un éclatement de l'offre

La saisonnalité et l'éventail des produits locaux sont également une contrainte pour les collectivités qui doivent fournir de manière constante des repas. En outre, la multiplicité des fournisseurs, en l'occurrence les producteurs locaux, sont également une contrainte car les responsables des collectivités doivent consacrer plus de temps qu'avec le commerce de gros et la distribution. En effet, ces acteurs sont généralement un interlocuteur unique pour les collectivités, qui outre des prix planchers, proposent des produits disponibles en permanence et des facilités de livraison.

Un temps de préparation des repas plus long

Les produits frais nécessitent d'être préparés (lavés et parfois triés) et cuisinés. Cela nécessite indéniablement plus de temps que les produits préparés par les sociétés de catering ou les produits « prêts à l'emploi » que propose la distribution classique.

Règles des marchés publics et sécurité de la chaîne alimentaire

La modification des procédures des marchés publics permettant une inclusion efficace des clauses sociales, environnementales ou d'éthique demande un appui technique et un encadrement particulier afin de faciliter et dès lors encourager les collectivités à s'engager dans l'élaboration de marchés publics « orientés ». La Région wallonne a pour cette raison mis en place un helpdesk et développé des services de formation à l'attention des juristes et tout autre acteur concerné par les marchés publics (responsable d'achats,...).

Les défis à relever

Apporter des solutions aux budgets serrés

Des budgets serrés et des prix élevés sont antagonistes mais des solutions existent. A titre d'exemple, certaines collectivités réduisent quelque peu les portions alimentaires afin de réduire leurs coûts. Agir sur le gaspillage alimentaire peut également permettre de diminuer les coûts.

Sensibiliser et former les collectivités et les consommateurs

Aller à l'encontre d'habitudes bien établies nécessite un travail de longue haleine, particulièrement quand cela demande une charge de travail supplémentaire pour le personnel des collectivités. Les collectivités et leur personnel, dont les cuisiniers, nécessitent donc d'être sensibilisés aux avantages de travailler directement avec des producteurs locaux. Il en est de même pour les consommateurs dont certains ont des goûts « standardisés » par l'alimentation « industrielle ». En outre, il est primordial de revaloriser la fonction de cuisinier et de leur réapprendre, par de la formation, à travailler des aliments non préparés.

3.3 Synthèse des opportunités, des contraintes et des défis à relever

	Producteurs	Collectivités
Opportunités	<ul style="list-style-type: none">• Diversification de revenus• Valorisation et reconnaissance sociétale	<ul style="list-style-type: none">• Produits frais de qualité• Développement d'un tissu économique local• Recréer le lien avec les producteurs de leur région
Contraintes	<ul style="list-style-type: none">• Solution partielle : certaines spéculations ne peuvent faire l'objet d'achats publics• Prix pas toujours rémunérateurs liés aux budgets et à la quasi exclusivité de certains circuits de distribution• Cahiers de charges parfois contraignants et souvent méconnus avec des règles sanitaires strictes• Demande pouvant varier au cours de l'année• Investissements matériels et immatériels parfois importants• Risques liés à la réduction possible du nombre d'acheteurs	<ul style="list-style-type: none">• Des prix élevés• Une disponibilité variable et un éclatement de l'offre• Un temps de préparation des repas plus long
Défis	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer les capacités et les infrastructures• Miser sur les groupements de producteurs• Impliquer les autorités publiques	<ul style="list-style-type: none">• Apporter des solutions aux budgets serrés : réduction des portions et lutte contre le gaspillage alimentaire• Sensibiliser et former les collectivités et les consommateurs

4. LES ACHATS INSTITUTIONNELS EN WALLONIE : COMPTE-RENDU DE LA TABLE RONDE

A travers les différents témoignages et interventions de la journée, un élément récurrent est la nécessité de « sensibiliser nos populations : les éveiller à des achats respectueux du producteur et de l'environnement ».

Les Alliances Emploi environnement sont un bel exemple de collaboration de différents ministères, acteurs de la société civile et acteurs privés pour identifier ensemble des solutions plus globales par rapport à certains thèmes et problématiques que rencontrent la société, comme le secteur de l'énergie, la sécurité alimentaire et l'alimentation dans notre cas.

Afin d'envisager les différentes initiatives développées en Wallonie et leur possible traduction au Sud, nous les reprenons ci-dessous en revue tout en y intégrant quelques éléments de discussions amenés par les Organisations du Sud qui étaient présentes lors de cette rencontre.

APAQ-W : pour une mise en relation directe des producteurs et des collectivités

En début de législature, le ministre wallon de l'agriculture s'était fixé comme objectif l'approvisionnement des cantines de la région wallonne avec une production locale.

L'APAQ-W, l'instrument du Gouvernement wallon chargé de l'assister dans la définition et la mise en œuvre d'une politique intégrée et concertée de promotion de l'agriculture et de développement des produits agricoles de qualité différenciée sur le territoire de la Belgique² se trouve donc chargé, fin 2012, de faciliter l'entrée de produits locaux dans les collectivités.

Cette mission se superpose bien aux missions de départ de l'APAQ-W. Cependant l'agence se trouve confrontée à des difficultés spécifiques quand il s'agit de faire le lien direct entre les producteurs et les collectivités : ces dernières ont tendance à privilégier des marchés de gros et de grande distribution pour d'une part, pouvoir négocier le prix le plus bas et d'autre part, limiter leurs échanges commerciaux à un seul interlocuteur. Les producteurs sont également frileux par rapport au projet ; craignant d'une part, une compétition trop forte sur les prix, s'ils sont mis en concurrence avec les grandes chaînes et d'autre part, une irrégularité des paiements malheureusement encore trop souvent inhérente aux administrations.

Dans ce contexte, l'APAQ-W a mis en place une plateforme virtuelle devant faciliter les échanges entre producteurs et les collectivités intéressées : le cliclocal (www.cliclocal.be). Les innovations apportées par ce projet sont multiples : les producteurs enregistrés sont géo-localisés permettant tant à l'exploitant qu'à la collectivité de privilégier des échanges au sein d'une même province/commune et/ou de considérer par exemple le coût/kilomètre que représenteront ces échanges. En outre, cette plateforme facilite l'accès des petits producteurs à des marchés publics auxquels ils n'auraient sans doute pas eu accès auparavant et donne lieu à des échanges et à une communication facilitée entre acteurs.

Malgré l'amélioration de la communication, certains producteurs craignent ces nouveaux liens avec les collectivités qui pourraient les mener *in fine* à se soumettre à des contraintes trop lourdes : des

² www.apaqw.be

demandes de trop importante quantité de produits, l'imposition de rythmes d'achats non adaptés à leur production actuelle ou encore l'addition de nouvelles règles sanitaires.

Cette initiative, encore à son stade pilote, a déjà permis de donner une visibilité à l'agriculture wallonne et au développement des circuits courts. Elle vient souligner également le questionnement sur l'intérêt des marchés publics comme levier de développement ou du moins comme alternative supplémentaire pour l'écoulement des produits.

Eclairage Sud : Rôle d'une agence de promotion de l'agriculture ?

Cocoenki, Coopérative du Kivu.

La présence d'une agence publique financée par le gouvernement et dont le programme d'actions et le plan opérationnel sont discutés avec tous les producteurs est un élément spécifique et particulier. Ce type d'agence joue un rôle important dans le soutien à la production agricole et à sa reconnaissance auprès des consommateurs.

L'existence d'une telle agence travaillant à une meilleure mise en marché et au suivi de la mise en place de contrats équilibrés entre collectivités et producteurs, permet aussi une reconnaissance plus importante des producteurs, de leur profession et de leurs droits, ce qui n'est pas toujours le cas en République démocratique du Congo.

Département du développement durable de la Région Wallonne : vers une modification des comportements alimentaires

Le département du développement durable a identifié les marchés publics comme de véritables leviers de développement et de modification de consommation et ce via l'inclusion d'une série de normes ou de paramètres environnementaux, sociaux ou éthiques. Pour faciliter leur inclusion tout en respectant les procédures strictes des marchés publics, le département du développement durable a élaboré une note de cadrage et conseils juridiques ainsi qu'un plan d'action du gouvernement wallon relatif à la mise en place d'une politique d'achat durable pour les pouvoirs adjudicateurs régionaux wallons. Ce dernier plan met en place une série d'outils et d'actions visant à accompagner les collectivités et autres acteurs concernés par la mise en place de politiques d'achats durables.

Parallèlement aux aspects procéduriers, le département a développé des outils et des dynamiques visant à faciliter les échanges entre producteurs et consommateurs. Il mène des tables rondes entre producteurs et consommateurs et anime des espaces d'échanges entre acheteurs afin d'envisager de manière collective des pratiques d'achats plus réfléchies, plus légères au niveau administratif et plus flexibles pour les producteurs. Le développement de services d'un facilitateur ayant pour mission d'adapter le vocabulaire des marchés publics aux différents acteurs impliqués est également envisagé.

Eclairage Sud : Modification des procédures de marchés publics ? Quelle utilisation des marchés publics est faite par les collectivités du Sud ?

Fetraf Sul Brésil

Au Brésil, les marchés publics ont été utilisés pour favoriser l'achat auprès de producteurs agricoles mais également pour alimenter les programmes d'aides alimentaires. Ces programmes ont été mis en place par des organismes publics, mais également des organisations de la société civile.

IPES Ath : de la bonne volonté de la part des responsables d'achats

Au-delà des outils mis en place et des facilitations envisagées par les acteurs publics, il y a également la part de volonté et d'intérêt qui est à prendre en compte pour amorcer ces changements de comportements alimentaires. Malheureusement, ces bonnes volontés se trouvent encore confrontés à certaines difficultés dans la réalisation d'achats locaux telles que les prix trop élevés, les délais de livraison ou encore la sécurité de la chaîne alimentaire qui est standardisée quand on s'adresse à des fournisseurs de plus grande échelle. Pour obtenir un plus grand soutien, Mr. Delille, administrateur de l'IPES (Institut Provincial de l'Enseignement Secondaire) à Ath, collabore avec l'observatoire de la Santé. Il réalise lui-même sa recherche de producteurs et vendeurs de qualité, en jonglant ensuite avec les quantités (commandes à l'unité) et des équilibres pour assurer un pourcentage de produits locaux importants dans les cantines de ses établissements.

Eclairage Sud : Quelle garantie de qualité si les produits ne sont pas issus d'un circuit certifié ?

ASPRODEB, Sénégal.

Au Sénégal, il existe un projet de distribution de pain composé (intégration de 15% de farine de mil dans un pain réalisé à base de blé). Cependant, pour être autorisé à distribuer ce pain, toutes les étapes de production et de transformation doivent être certifiées et contrôlées avant que le pain ne puisse bénéficier d'une attestation de qualité d'un centre de recherche et être distribué dans les cantines.

Ces exigences techniques ne facilitent pas le développement d'initiatives similaires, particulièrement pour des producteurs agricoles familiaux.

BIO FORUM : l'accent mis sur les produits issus de l'agriculture biologique

L'asbl Bioforum Wallonie a pour mission de défendre la production et la consommation de produits BIO. Elle travaille à la centralisation des points de vue et acteurs bio et cherche à identifier des positions concertées et représentatives des différents acteurs. Existante depuis 1998, elle est reconnue en 2004 comme conseil de filière représentant l'agriculture biologique et est soutenue financièrement par la région wallonne. De par cette nouvelle mission, elle poursuit son action en promouvant un développement équilibré, durable et régional des filières bio. Pour atteindre ses objectifs, BIOFORUM se concentre notamment sur le développement de la « restauration collective ». Plus spécifiquement, BioForum travaille à faire entrer les produits biologiques dans les milieux institutionnels (scolaires, homes et hôpitaux, entreprises).

Cette introduction progressive se fait en prenant compte des contraintes matérielles et financières auxquelles sont confrontées les collectivités et en développant différentes formations devant amener à une réflexion sur le gaspillage alimentaire, sur la qualité des aliments (passer d'une consommation de 4^{ème} gamme à des aliments de 1^{ère} gamme)³ et sur la valorisation du métier de cuisinier au sein de ces collectivités. Du côté des producteurs également, quelques contraintes sont à dépasser en envisageant par exemple une organisation facilitant les livraisons aux collectivités.

Eclairage Sud : Changements de comportement alimentaire

Fetraf Sul Brésil

Du consommateur ...

Quand on parle d'alimentation et de son amélioration : il est essentiel d'impliquer l'ensemble de la communauté scolaire : enfants, parents, professeurs et directeurs. L'implication et la sensibilisation de tous est essentielle pour la réussite du projet. Par exemple, toute initiative doit être accompagnée d'un travail important de conscientisation des professeurs qui sont invités à également prendre régulièrement en charge des cours de cuisine.

...Au cuisinier

Un changement de pratiques alimentaires entraîne des changements tant au niveau du comportement des étudiants qu'en amont de la consommation, avec une nécessité de remise en question des modes de préparation des plats, une réadaptation des cuisines et infrastructures scolaires permettant d'accueillir de vraies cuisines.

³ Les aliments ont été classés en six gammes selon leur niveau de transformation, du mode de préparation et d'emballage. Pour exemple : la 1^{ère} gamme : contient tous les produits frais, à l'état naturel ou juste tranchés. Pas de traitement ou d'emballage particulier pour la conservation. La 4^{ème} gamme : fait référence aux aliments « prêt-à l'emploi ». Tous ces produits ont été lavés, coupés et emballés de manière à préserver la conservation. Voir Procédés de conservation www.lexique-alimentation-sante.com

RAWAD : Une alimentation durable, quels enjeux et quels acteurs ?

Réseau de plusieurs organisations/associations en lien avec l'alimentation durable. On note notamment parmi ces organisations : l'Union des Agricultrices Wallonnes, BioForum Wallonie, l'Observatoire de la Santé du Hainaut, le Collectif Stratégies Alimentaires, Accueil Champêtre Wallonne Horticole, le CNCD, etc⁴

Ce réseau a également lancé le projet « Appétit champs » visant spécifiquement à changer les comportements alimentaires des collectivités. « *Sa stratégie était de reconnecter la production locale et la demande des consommateurs et d'aider agriculture et alimentation à opter pour la durabilité* ». ⁵ Le projet pilote a été mené au niveau de la ville de Namur. Cette phase pilote a donné lieu à une évaluation et une identification des différents freins ou défis rencontrés.

Deux aspects ont été soulevés. Le premier concerne le gaspillage alimentaire. Une société de « catering » a travaillé sur l'aspect de gaspillage, tant en cuisine que par rapport au gaspillage des enfants avec l'exemple des doses servies trop importantes entraînant une grande quantité d'aliments laissée par les enfants.

Le second a trait à la réflexion sur les activités de sensibilisation. La conscientisation demande beaucoup de créativité, et de nombreuses et différents actions sont à envisager pour mener à des échanges et des prises de consciences tant avec les enfants dans les écoles qu'avec le staff des autres collectivités considérées.

Eclairage Sud : Lutte contre le gaspillage alimentaire- Force contrant les logiques libérales

FETRAF-SUL

La surconsommation est un comportement encouragé et favorisé par les thèses néo-libérales. un lobby contraire à cette dynamique doit impérativement se faire via les membres de la société civile et les organisations de producteurs.

Magasin D'ICI ou la centralisation des produits de proximité

Le Magasin D'ici est un projet collectif de long terme qui visa à contribuer à l'émergence d'un comportement d'achat en faveur des produits alimentaires locaux. Le projet s'articule autour de 4 axes :

- Promotion des producteurs et des produits ;
- Commercialisation ;
- Distribution (de gros)
- Transformation des produits locaux.

⁴ L'ensemble des membres du réseau : l'Union des Agricultrices Wallonnes, BioForum Wallonie, l'Observatoire de la Santé du Hainaut, le Collectif Stratégies Alimentaires, Accueil Champêtre Wallonne Horticole, le CNCD, les conviviiums « Slow Food » wallons, Hainaut développement, Max Havelaar Belgique, Saveurs paysannes, Mutualités socialistes, Fédération d'économie sociale SAW-B et la Fédération Belge francophone des fermes d'animation.

⁵ Appétit champs, www.rawad.be

On s'écarte ici du modèle des marchés publics et des dynamiques collectivités-agriculture familiale. Cependant le magasin a fait le choix de commercialiser des produits de la région. Le magasin s'engage à avoir dans son magasin plus de 50% de produits provenant de producteurs situés à moins de 50 km du magasin. Si le modèle de commercialisation de départ est bien celui d'un commerce traditionnel, dans le long terme, le projet devrait évoluer vers un lieu d'échange. Il vise à devenir un véritable pôle d'alimentation durable en permettant notamment dans de large dépôts de concentrer de plus grandes quantités de produits et de pouvoir répondre alors de la façon la plus adaptée possible à des marchés publics demandant généralement une variété de produits de qualité.

L'Union des Agricultrices Wallonnes et la défense de l'agriculture familiale

L'année 2014 a été reconnue comme « Année Internationale de l'Agriculture Familiale » par les Nations-Unies. Depuis le début de la campagne lancée par la société civile en 2009 pour obtenir cette année internationale, l'UAW s'est engagée auprès d'agriculteurs du monde entier pour défendre les intérêts de l'agriculture familiale. C'est pourquoi, ces rencontres provinciales et l'assemblée générale se sont concentrées sur ce thème et ces enjeux.

Malgré une grande variété des agricultures dites familiales, l'UAW a élaboré une définition de celle-ci lui permettant d'articuler ses actions autour de cet axe et de véhiculer une image plus large et plus réaliste de l'agriculture familiale. L'UAW poursuivra son travail de plaidoyer durant toute l'année 2014 mais ensuite également. La défense d'un modèle d'organisation agricole passe par un travail de réflexion sur l'environnement économique et législatif nécessaire à la préservation de celui-ci, expliquant l'intérêt de l'UAW et de la FWA pour les initiatives telles que l'accès aux marchés publics ou le développement des circuits courts. Par rapport à celles-ci, la présidente de l'UAW nous rappelle que « l'agriculture est le seul secteur où on peut vendre en-dessous du prix de revient », face à quoi l'enjeu principal de ces nouveaux marchés est d'obtenir un prix rémunérateur pour les producteurs.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'accompagner ces nouvelles initiatives de mise en marché, de campagnes de sensibilisation à l'intérêt et la valeur nutritionnelle d'une alimentation de qualité et ce afin que les consommateurs reconnaissent l'importance, et donc le coût, d'une alimentation durable socialement, économiquement et environnementalement.

5. CONCLUSIONS

L'ensemble des présentations réalisées au cours de cette journée furent sources de nombreux échanges et réflexions. Si les marchés publics n'apparaissent pas comme une solution idéale et complète pour les producteurs ou les collectivités, ils restent une voie pertinente à investir tant par le potentiel économique qu'ils représentent que par la dimension sociale consécutive à tout échange de produits permettant aux différents acteurs de la chaîne de poser un acte réfléchi et engagé et ainsi tendre vers un mode de consommation plus pro-actif.

L'agriculture familiale est un modèle essentiel de par les valeurs sociales et culturelles qui l'animent mais également par le rôle sociétal qu'elle joue. Elle mérite donc d'être soutenue, notamment à leur facilitant l'accès aux marchés publics plus spécifiquement orientés vers elles.

En se référant à l'expérience brésilienne, il nous semble important de souligner le rôle et la responsabilité que chaque institution pourrait endosser : une responsabilité assumée par les collectivités peut être une étape clé dans les modifications de comportements et de consommation d'une plus large frange des populations.

Pour approfondir les opportunités que représentent les marchés publics pour les OP et l'agriculture familiale, le CSA va poursuivre la réflexion avec ses OP partenaires en menant dans trois régions du monde des ateliers d'échanges et de réflexion mobilisant pour chacun de ceux-ci les différents acteurs impliqués dans les aspects d'achats de collectivités.

La multiplication des échanges, des expériences et des analyses de contextes plus ou moins favorables aux organisations de producteurs devraient nous amener à mieux appréhender les paramètres essentiels à la réussite de ce type de collaboration et de développement de marchés en faveur de l'agriculture familiale.

Annexe 1. Alliances emploi environnement : présentation des projets de 3 OP du Sud

Dans le cadre de l'atelier sur les « Achats institutionnels au service de l'agriculture familiale » organisés le 23 avril 2014, les 3 organisations paysannes impliquées dans le projet Alliance emploi-environnement ont présenté leurs projets avec les succès et difficultés rencontrés. Ces présentations sont reprises ci-dessous afin de ne pas limiter le partage d'initiatives à celles issues du Nord et de donner également d'autres exemples d'obtention de marchés publics par les organisations paysannes.

Expérience de la CAPAD au Burundi - Annick Sezibera, Secrétaire générale de la CAPAD.

S'inspirant de l'expérience brésilienne « faim zéro », un programme visant à approvisionner les cantines scolaires par des achats locaux a été initié en 2013 par le Gouvernement du Burundi en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial.

Dans ce cadre, la CAPAD (Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement), une organisation paysanne faitière constituée de plus de 20.000 membres regroupés au sein de 81 coopératives, a signé un accord de partenariat avec le PAM pour l'approvisionnement des cantines. Les négociations menées entre le PAM, la CAPAD et d'autres intervenants dans la zone (ONG, coopération belge, etc.) ont notamment permis de définir des critères pour le choix des OP fournisseurs afin d'assurer la participation des petits agriculteurs familiaux et des femmes tout en respectant les attentes du PAM, ainsi que les fonctions confiées à l'OP faitière pour maximiser les chances de réussite (identification des OP fournisseurs, renforcement des capacités de ces OP et producteurs et implication dans le processus de Suivi & Evaluation).

Le programme n'en est qu'à ses débuts, mais le processus en cours est positif avec une implication forte d'une OP faitière et une bonne concertation entre les différents partenaires qui a permis de lever un certain nombre de contraintes rencontrées par les producteurs et la CAPAD pour assurer l'approvisionnement des cantines scolaires. Le tableau ci-dessous synthétise ces contraintes ainsi que les solutions qui ont été apportées par la CAPAD en concertation avec le PAM et d'autres intervenants de la zone.

CONTRAINTES TECHNIQUES ET MATÉRIELLES	
Respect des normes de qualité	Renforcement de capacités des OP sélectionnées assuré par la CAPAD
Manque d'expertise de la CAPAD dans le domaine des achats institutionnels	Renforcement de la CAPAD par le CSA et un consultant expert en négociations et contractualisation pour les marchés institutionnels
Production insuffisante pour atteindre les seuils définis	Collaboration avec d'autres intervenants dans la zone pour le renforcement technique des producteurs
Insuffisance d'entrepôts de stockage répondant aux normes de qualité	Solution temporaire : tentes apportées par le PAM Solution long terme : mobilisation d'autres intervenants dans la zone pour la construction d'entrepôts
CONTRAINTES FINANCIÈRES	
Absence de préfinancement des producteurs pour les activités de récolte	Mobilisation des institutions financières pour l'octroi de crédit aux producteurs
Absence d'avance aux	Avance de 50% du PAM sous forme de warrantage pour les stocks de paddy

producteurs pour assurer la livraison des produits	attendant la transformation et réduction du délai de paiement Suppression de la caution de 15% appliquée généralement par le PAM en garantie
--	---

Opération pilote de fourniture de pains composés aux cantines scolaires de la ville de Dakar - Hamet Aly Sow, chargé de programme ASPRODEB

L'expérience sénégalaise met en avant la mise en place de relations commerciales entre des acteurs des différents segments de la chaîne : les organisations paysannes ayant été équipées et formées sont à même de produire des céréales en respectant certaines normes de qualité. Les unités de transformation livrent un produit transformé de qualité répondant à un cahier de charges précis permettant aux boulangeries d'intégrer un certain pourcentage de cette farine dans leur pain et de distribuer un pain composé aux consommateurs de la région de Dakar.

Afin de pérenniser l'incorporation des 15% de farine de mil ou de maïs produites localement dans le pain de blé et sans doute d'autres projets par la suite, les différents acteurs impliqués ont mis sur pied une plateforme des acteurs de la valorisation des céréales locales dans la panification. La communication autour de ce pain et du projet a notamment été portée en décembre 2012 par la Plateforme dans une école de 500 élèves. Suite au succès de cette dernière, la mairie de Dakar s'est engagée à la distribution de pain composé au niveau de 50 écoles primaires à partir de la rentrée 2014-2015 et ce, sous un rythme de 4 jours par semaine.

Cette plateforme se compose plus spécifiquement d'acteurs aux rôles et missions distincts:

- Des organisations paysannes fédératives (FONGS, SAPCA⁶, UNCAS⁷) ;
- 4 unités de transformations de céréales locales en farine ;
- Fédération Nationale des Boulangers du Sénégal (FNBS) ;
- APSRODEB ;
- ITA.

Dans la mise en place de ce projet, réalisé notamment dans le cadre des Alliances Emploi-environnement, la plateforme interagit avec la ville de Dakar représentée par le cabinet du maire de la ville de Dakar et le cabinet du ministre de l'Éducation Nationale et la Direction des cantines scolaires. La construction progressive de cette chaîne de valeur, de la bonne mise en relation et de la mise en confiance des acteurs a permis l'atteinte de résultats positifs et engageant pour les années à venir.

Expérience de PAKISAMA aux Philippines - Raoul Socrates, Coordinateur national de Pakisama.

Au Philippines, il existe plusieurs programmes d'achats institutionnels, notamment un programme d'approvisionnement des cantines scolaires.

Pakisama, la Confédération nationale des associations de petits producteurs et pêcheurs, identifie plusieurs types de contraintes à l'utilisation de ces achats institutionnels comme instrument de soutien à l'agriculture familiale :

⁶ Société d'Approvisionnement, de Production, de Commercialisation et de Conseil Agricole des Ententes des Groupements Associés du Sénégal (SAPCA-EGAS), une coopérative agricole et de services.

⁷ L'Union Nationale des Coopératives Agricoles du Sénégal

1. Contraintes liées à l'environnement juridique : les programmes visent en priorité la santé des enfants et non l'amélioration des revenus des producteurs, et concernent uniquement le riz. Pour réduire ces contraintes, Pakisama mise sur un plaidoyer fort par le biais d'alliés au sein du Congrès ainsi que sur la conjoncture favorable liée à l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale.
2. Contraintes bureaucratiques : les intérêts dominants sont préjudiciables aux paysans, le critère de choix est souvent un prix bas et non par exemple la qualité nutritionnelle, et des audits sont organisés qui favorisent les fournisseurs déjà présents. Ici aussi un plaidoyer et l'établissement d'alliances avec le gouvernement est nécessaire.
3. Contraintes en termes de capacité des organisations de producteurs : les OP rencontrent des difficultés à assurer l'approvisionnement en volume et en qualité, mais aussi des difficultés logistiques. Un renforcement des capacités des OP est donc nécessaire.

Annexe 2. Liste des participants

Organisation	Nom	Prénom	Fonction	Pays	Contact
OP du SUD					
CNCR Conseil National de Concertation et de coopération des Ruraux	Ngom	Baba	Secrétaire général	Senegal	http://www.cncr.org/
ASPRODEB Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base	Sow	Hamet Aly	Chargé de programme	Senegal	http://www.asprodeb.org/
CAPAD Confédérations des associations de producteurs agricoles pour le développement	Sezibera	Annick	Secrétaire exécutive	Burundi	http://www.capad.info/
CONAPAC Confédération des Associations de producteurs agricoles du Congp	Mivimba	Paluku	Président	RDC	mpk.conapac@yahoo.fr
CONAPAC	Kambaza Tabaro	Sylvestre	Secrétaire Ex	RDC	http://lavoixdupaysancongolais.com/tag/conapac/
Coocenki Coopérative Centrale du Kivu	Kambale Katsongo	Takesyahake	Directeur	RDC	http://eaffu.org/eaffu/node/54
SYDIP Syndicat de défense des intérêts paysans	Balitenge Wangahemuka	Kitikyolo	Directeur	RDC	http://www.societecivile.cd/node/1197
Indhrra/Asiadhrra Developpement des ressources humaines en Asie rurale (Antenne Indonésienne)	Umam	Chaerful	Project Coordinator	Indonesia	http://www.asiadhrra.org/



Organisation	Nom	Prénom	Fonction	Pays	Contact
AFA Asian Farmer's Association for rural development	Serrato	Vicky	Project Coordinator	Philippines	http://asianfarmers.org/
Pakisama	Socrates	Raul	Coordinateur National	Philippines	http://www.pakisama.com/
API Indonesia Peasant Alliance	Nurhadi	Slamet	Assistant on Economic Development and Knowledge Managemen	Indonesia	http://www.api-english.blogspot.be/
FNN Farmers and Nature Net	Chhong	Sophal	Program Coordinator	Cambodge	http://www.fnn.org.kh/
FETRAF Fédération des travailleurs de l'agriculture familiale	Valença	Rui Alberto	Coordinateur général de la FETRAF-Sul	Brazil	http://www.fetra.org.br/
CAN Conseil National d'Alimentation et Nutrition	Mongbo	Roch	Secrétaire permanent du Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition	Benin	http://www.unicef.org/benin/2509_6998.htm !
CAN	Adjilé	Alida	Thésarde	Benin	idem
Organisations wallonnes					
UAW Union des Agricultrices Wallonnes	Streel	Marianne	Présidente de l'UAW	Belgium	http://www.fwa.be/
APAQ-W Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité	Dumont	Anne	Coordinatrice Centrale de marchés	Belgium	http://www.apaqw.be/
RAWAD Réseau des acteurs wallons pour le	Thibault	Anne		Belgium	http://www.rawad.be/



Organisation	Nom	Prénom	Fonction	Pays	Contact
développement durable					
BioForum				Belgium	http://www.bioforumwal.be/
Département Dvlpt Durable SPW	Zuinen	Natacha	Coordinatrice du département développement durable	Belgium	http://www.wallonie.be/fr/guide/guide-services/4771
IPES Ath	Dellile	Philippe	Administrateur	Belgium	http://education.skynet.be/ipesath/mot_dir/mot_dir.html
Coopérative de l'Yerne	Dumont	Denis	Directeur	Belgium	www.yerne.be